

SOCIÉTÉ

« Il n'y aura pas de dégradation de l'action de l'État »

Jeudi, le sous-préfet, Jean-Claude Geney, a passé en revue l'année 2014. Et Le plan d'aménagement et de prévention des inondations sera finalisé en 2015.

C'était soir de réception, jeudi, à la sous-préfecture d'Abbeville. Le sous-préfet Jean-Claude Geney, et madame, recevaient. Des dizaines de personnes, élus, responsables d'associations et représentants d'institutions. Le couple a accueilli chacun des invités, au pied du grand escalier, pour lui adresser personnellement ses vœux. Ce qui a provoqué quelques bouchons. Puis Jean-Claude Geney a entamé son discours.

1 UNE ACTIVITÉ SOUTENUE Il a d'abord souligné le rôle de la sous-préfecture d'Abbeville, et « l'activité toujours fort soutenue de ses services ». Ainsi, a-t-il précisé, près de 30 000 usagers y ont été accueillis en 2014. Il a aussi rappelé que, contrairement à d'autres, voisines, celle-ci était ouverte matin et après-midi. « Ce qui explique que le quart des usagers soit domicilié en dehors de l'arrondissement. »

2 L'EMPLOI ET LE SOCIAL Jean-Claude Geney a rappelé la mise en place d'un « carrefour des initiatives pour l'emploi », dont le but est notamment d'accompagner les créations d'emploi, de favoriser la mobilité et la formation. Ce dispositif doit être renforcé en 2015. Concernant le volet social, le sous-



Le sous-préfet, Jean-Claude Geney, a présenté ses vœux à des dizaines d'invités, dont le maire d'Abbeville, Nicolas Dumont (dans le miroir).

préfet a donné un chiffre éloquent : « Le 115 (Samu social) a reçu pour la Picardie maritime, en 2014, 384 appels. » Il a donc salué la création à Abbeville d'un foyer d'hébergement d'urgence, sans doute l'an prochain.

3 LA SÉCURITÉ Le sous-préfet a rappelé que les chiffres, en matière de sécurité routière, n'étaient pas bons en 2014, malgré de nombreux contrôles. « Nous ne devons pas relâcher nos efforts, mais au contraire les inten-

sifier encore. » En matière de sécurité publique, il a incité les maires à rejoindre le dispositif « participation citoyenne », « qui permet de contribuer à améliorer la prévention ». Il a aussi évoqué la brigade nautique côtière, implantée à Saint-Valery, qui doit disparaître. Pour continuer d'assurer les contrôles en mer, une cellule nautique sera créée au sein de la gendarmerie de Saint-Valery, avec des pilotes de vedettes. Le changement interviendra le 1 septembre 2015. « Il n'y aura pas

dégradation de l'action de l'État mais adaptation des moyens », a martelé Jean-Claude Geney.

4 LE LITTORAL Le chantier des 24 épis de Cayeux-sur-Mer s'achèvera dans les délais, d'ici fin janvier, s'est félicité le sous-préfet. Il a aussi évoqué les plans de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration sur le littoral, qui devraient tous être bouclés d'ici la fin de l'année. Celui des falaises (Ault) a fait l'objet d'une réunion publique d'information. Il en sera de même dans les prochaines semaines pour le PPR Marquenterre, puis pour les trois autres, a indiqué Jean-Claude Geney. Le Papi (plan d'aménagement et de prévention des inondations) sera également finalisé en 2015.

5 L'URBANISME Le sous-préfet a insisté sur le fait que la Picardie maritime devait « s'organiser » pour permettre « un développement cohérent du territoire ». Les collectivités se voient doter de nouvelles compétences en matière d'urbanisme. Selon lui, cette évolution doit les conduire à se regrouper, à mutualiser leurs moyens, « pour des raisons à la fois d'efficacité et de coût ».